



Decompte des journées de congés

Par **tagli33**, le **21/01/2009 à 14:59**

bonjour, rnvoila mon problème: ma compagne travail dans un cabinet de notaire depuis un an et demi environ. Au cours de l'année 2008, elle a demandé à prendre une demi journée pour aller à l'enterrement d'une amie. la demi journée seulement.rnquelques mois plus tard, nous nous apercevons sur les bulletins de salaires, que la comptable du cabinet lui a retiré plusieurs jours de congés que ma compagne n'a pas pris. Elle lui en parle et la comptable rattrape le coup.rnSeulement voila, pour ce qui est de la demi journée prise, la comptable lui a retiré une journée complète sur ses congés, et elle lui assure que pour une demi journée de prise, on lui compte une journée entière.rnJ'aimerais savoir donc si cela est légal.rncordialement